

# Tarifs du Fontenay Karaté Shotokan

## Saison 2023-2024

### 1 - Licence Obligatoire

La licence fédérale est obligatoire pour la pratique du karaté. Elle donne droit notamment à une assurance. Le montant de la licence fédérale est fixée à 37 € par la fédération française de karaté.

### 2 - Cotisation à l'association

Les pratiquants au sein de l'association doivent s'acquitter du montant de la licence et de la cotisation à l'association.

Pour la saison 2023-2024, les tarifs du FKS sont les suivants :

#### **Cours au Dojo de Fontenay-Le-Comte**

	<b>Licence fédérale</b>	<b>Cotisation club</b>	<b>Total</b>
Baby Karaté nés après 2017	37	103	140
Enfants 6-12 ans nés entre 2011 et 2017	37	123	160
Ados 13-18 ans nés entre 2005 et 2010	37	143	180
Adultes	37	143	180
Body Karaté / Training du soir / Sport Santé	37	123	160
Training du soir uniquement : préparation physique aux arts martiaux + training du soir	37	67	104
Karaté Bien-être	37	53	90

Ado et Adultes : accès à tous les cours

Enfants 6 -12 ans : accès au cours du mercredi selon planning et sa ceinture + cours de Kata le mardi soir 18H + éventuels entraînements supplémentaires le week-end

Body Karaté : cours body Karaté + renforcement musculaire du matin + trainings du soir + éventuels trainings du wk

Préparation physique aux arts martiaux / cardio training : cours le lundi soir et le jeudi soir

Karaté Bien-être : cours mercredi matin

### **3 - Cas Particuliers**

- Tarif des membres du bureau et du Comité Directeur non pratiquants : gratuit
- Tarif des membres du bureau et du Comité Directeur pratiquants : 50 €
- Date de licence :
  - Jusqu'au 01/01/2024 : Licence obligatoire + cotisation intégrale club
  - À partir du 01/01/2024 : licence fédérale + ½ cotisation club
- Sportifs éloignés (liste à établir en septembre de chaque année ) : licence obligatoire 50 €
- Sportifs licenciés dans un autre club : cotisation en fonction de la fréquentation
- Convention IME :
  - cours spécifique 63 € (licence + cotisation)
  - cours multiple : tarif en vigueur
- Intervenants :
  - DIF : licence fédérale + cotisation complète (investissement du club dans le paiement du DIF)
  - Non DIF/DAF : licence + cotisation complète (intervention bénévolat au sein du club)

Tous cas particuliers autres que ceux définis ci-dessus seront étudiés par le bureau du FKS

### **4 – Réductions**

Une réduction sur montant des cotisations pourra être appliquée pour plusieurs adhérents de la même famille.

Les réductions famille s'appliqueront ainsi :

- 10 euros de réduction sur la cotisation complète de la deuxième licence
- 20 euros de réduction sur la cotisation complète de la troisième licence et plus

exemple : 4 licences ados/adultes : 180 + (180 -10) + (180-20) + (180-20)

### **Cours au Dojo de la Chataigneraie**

	<b>Licence fédérale</b>	<b>Cotisation club</b>	<b>Total</b>
Enfants 6-12 ans nés entre 2011 et 2017	37	96	133
Ados 13-18 ans nés entre 2005 et 2011	37	106	143
Adultes	37	106	143